

# Tout savoir sur le dividende chez Air Liquide

Au cours des 20 dernières années, Air Liquide a **toujours maintenu ou augmenté la valeur faciale\* du dividende.**

(a) La valeur faciale est la valeur du dividende lorsque son montant est soumis à l'approbation des Actionnaires lors de l'Assemblée Générale.

# 04

Le dividende correspond à la part du résultat net du Groupe distribuée aux Actionnaires. Chez Air Liquide, cette part représente **plus de la moitié du résultat net**, ce qui témoigne de la volonté du Groupe de vous **associer aux fruits de sa croissance.**

## Vous n'avez aucune démarche à effectuer

- Si vous détenez vos actions auprès d'un établissement financier, Air Liquide verse le dividende brut à votre établissement financier qui **crédite ensuite votre compte du dividende net** d'éventuels prélèvements.
- Si vous détenez vos actions directement chez Air Liquide, ce dernier **crédite directement votre compte bancaire du dividende net** d'éventuels prélèvements. Si vous avez changé de coordonnées bancaires, **n'oubliez pas de les mettre à jour.**

## Paiement du dividende

Le dividende est mis en paiement le **22 mai 2024.**

Votre compte bancaire est crédité dans les jours suivants selon les délais de traitement de votre établissement financier.

## Montant du dividende 2024

**3,20 € par action<sup>(a)</sup>**, soit un **taux de distribution de 56 %** du résultat net publié.

(a) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 30 avril 2024 au titre de l'exercice 2023.

## Bon à savoir...

(pour les résidents fiscaux français selon la réglementation en vigueur)

### La dispense d'acompte pour les dividendes à percevoir en 2025

Lorsqu'un Actionnaire perçoit des dividendes, une retenue de 30 %, dont 12,8 % au titre d'un acompte d'impôt, est prélevée. Si vous remplissez les conditions ci-dessous, vous pouvez demander à **être dispensé(e) de cet acompte**. Il est à noter que la dispense d'acompte n'est pas libératoire de l'impôt.

Conditions pour demander la dispense (voir Fiche Pratique n°10) : votre revenu fiscal de référence pour 2023 (mentionné sur votre avis d'impôt sur le revenu reçu en 2024) est :

- **inférieur à 50 000 €** pour une personne seule ; ou
- **inférieur à 75 000 €** pour une imposition commune.



## Le + Air Liquide

Pour le paiement du dividende en 2025, si vous détenez vos actions **directement** chez Air Liquide, vous pouvez demander en ligne la dispense d'acompte depuis votre **Espace Actionnaire** entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre 2024.**



## Calendrier

Votre dividende **en 2024** :

- **17 mai : Dernier jour d'exécution d'un ordre d'achat** pour percevoir le dividende de l'exercice 2023 pour ces actions.
- **20 mai : Détachement du coupon.** Le cours d'ouverture de l'action Air Liquide est minoré du montant du dividende.
- **22 mai : Mise en paiement** du dividende.